



Chères habitantes et chers habitants de Breuschwickersheim,



Cela fait déjà trois ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune et je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. J'y associe également l'ensemble du personnel communal.

C'est dans une période contrainte et compliquée que le premier trimestre a été rythmé par le cycle budgétaire. Nous avons clôturé les comptes de 2022 et élaboré le budget primitif de l'année 2023 pour lequel nous avons décidé encore cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Éloignés de la crise sanitaire, nous pourrions aborder le printemps avec plus de sérénité que pendant la période Covid. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Votre Maire, Doris TERNOY



La Gendarmerie de Wolfisheim et la Brigade Territoriale de contact de l'EMS ont présenté en notre Mairie ce samedi 1er avril le **dispositif "participation citoyenne"** qui vise à mettre en œuvre un **réseau de vigilance citoyenne en vue de prévenir les actes délictueux touchant aux biens et aux personnes** des quartiers de la commune. Cinq habitants de Breuschwickersheim sont déjà inscrits en tant que référents. N'hésitez pas à venir en Mairie vous inscrire d'ici le 28 avril 2023 si vous voulez participer à la sécurité de notre village.

OBLIGATION D'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Si le balayage des voiries revient effectivement aux services de l'Eurométropole, nous vous rappelons que l'arrêté municipal permanent n° 16/2021 du 11 mai 2021 **fait obligation aux propriétaires riverains ou à leurs représentants (locataires, concierges ou entreprises d'entretien...)** **d'assurer le nettoyage des entrées de propriétés, des trottoirs, et des caniveaux sur toute la largeur de la propriété.** Cette obligation s'applique aux propriétés bâties et non bâties.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES

Des crayons de signalisation des écoles ont été installés en amont et en aval des entrées de nos écoles (maternelle + élémentaire) pour rendre les automobilistes plus vigilants.



PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES

Les élèves de l'école élémentaire ont planté deux arbres supplémentaires (des érables boules) dans la cour d'école. Cette végétalisation permettra de créer des zones d'ombre lors des journées les plus chaudes.



De nouveaux arbres ont par ailleurs été plantés, à notre demande, par l'EMS, rue de Hangenbieten au niveau du terrain de football.

SUCCÈS DE LA 2ÈME JOURNÉE ÉCOCITOYENNE ET DU MARCHÉ AUX PLANTES



Dimanche 26 mars, plus de 200 personnes se sont retrouvées autour du marché aux plantes et des diverses animations de la seconde journée écocitoyenne organisée par la Commune. Petits et grands ont pu profiter des nombreuses activités proposées autour des thématiques de la nature, de l'environnement, du fait maison, des mobilités douces. Conférences, animations diverses, stands associatifs et particuliers, tandis que le traiteur Divergeons de Kolbsheim a assuré la restauration et les paroisses de Breuschwickersheim ont régalié les participants avec leurs desserts. La journée s'est clôturée après la remise de diplômes par Madame le Maire à deux jeunes Breuschwickersheimois ayant gagné le concours de dessin sur le thème "Dessine-moi une forêt à Breuschwickersheim". La Commune remercie les participants et les exposants qui ont fait de cette journée un succès.



La Poste Relais BREUSCHWICKERSHEIM

Nous vous rappelons que depuis avril 2022, le **service postal a été repris par le commerce « Le panier garni »** situé au **37 rue Principale**.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00 non-stop
- le samedi de 6h30 à 12h00
- le dimanche de 7h30 à 12h00

Heure limite de dépôt pour un départ des lettres et petits objets le jour même : 16h00

Contact : 03 88 96 50 20

Informations concernant nos amis à 4 pattes :

CHATS

Les propriétaires de chats sont informés qu'une opération de capture, de stérilisation et d'identification des chats errants aura lieu au niveau de la rue de l'Eglise, rue des Forgerons et rue Etroite entre le lundi 17 et mercredi 19/04/2023 et entre le lundi 24 et mercredi 6/04/2023. Les chats seront, après l'intervention de la SACPA, relâchés sur site.

CANISACS

En complément de la possibilité de venir en retirer en Mairie, un distributeur en libre service de canisacs gratuits a été installé sur l'arrêt de bus de la Mairie. Plus d'excuses pour laisser les déjections de nos amis à pattes sur la voie publique.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET LE BUDGET PRIMITIF 2023 de notre Commune

Le budget de la commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, dont vous trouverez ci-dessous une présentation graphique synthétique des principaux postes en dépenses et en recettes de l'année 2022.

La section d'investissement présente, quant à elle, les programmes d'investissements nouveaux ou en cours et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune. En recettes d'investissement 2022, signalons un emprunt contracté pour 2,5 M € et en dépenses d'investissement un montant de 434 049 € pour les études préalables et la maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire accolé.

Grâce à une gestion raisonnée du budget de la commune, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti pour l'année 2023.

Pour les coûts des énergies, il convient de noter que l'augmentation tarifaire du gaz va nous faire passer d'une dépense de l'ordre de 10 000 €/an

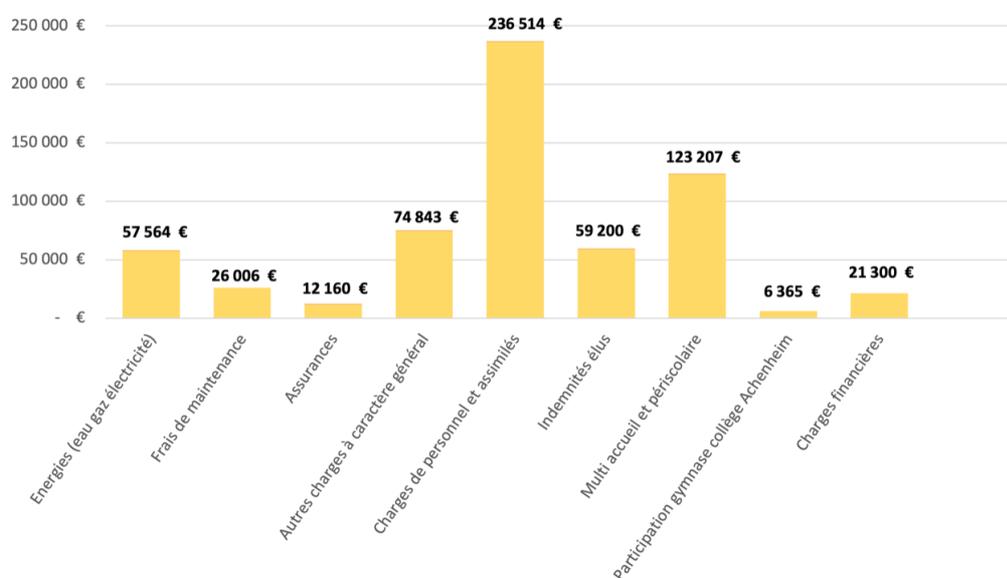
à 40 000 € pour l'année en cours, les collectivités ne bénéficiant d'aucun dispositif de bouclier tarifaire pour le gaz. La consommation de gaz concerne pour l'essentiel nos bâtiments scolaires (élémentaire, maternelle et ancienne école qui abrite temporairement le périscolaire).

Pour ce qui est de l'électricité, nous bénéficions encore cette année du tarif commun négocié de l'EMS et qui est resté inchangé. Pour 2024, il sera très certainement revu à la hausse. Les consommations sont, quant à elles, maîtrisées grâce à une gestion plus restrictive (éclairage public, écoles, mairie, etc...).

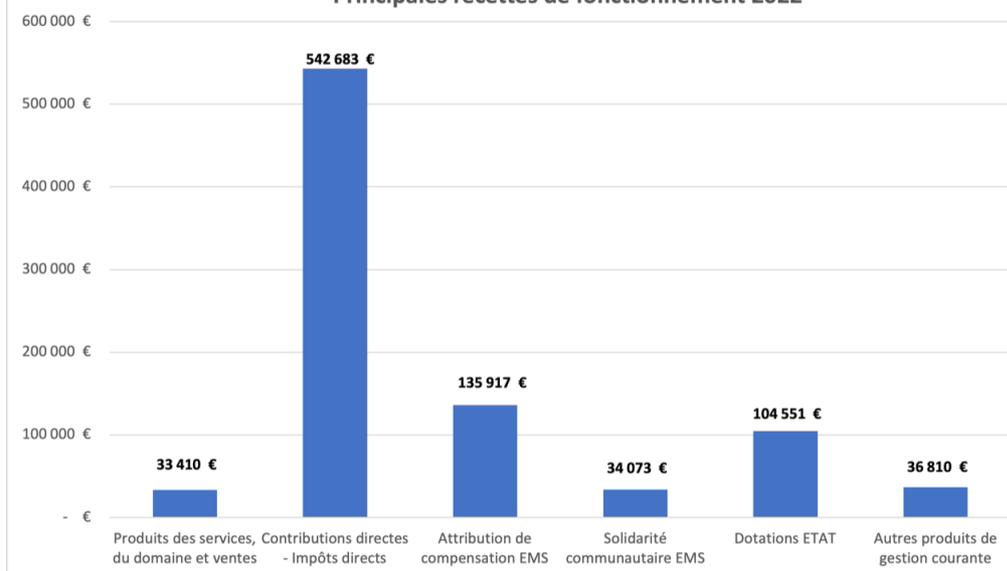
Dans ce nouveau contexte, les choix énergétiques pour les projets à venir prennent une importance primordiale, aussi des études sur l'adaptation énergétique des bâtiments scolaires ainsi que sur le phasage de la rénovation de l'éclairage public vont être lancées cette année.

Par ailleurs, 2023 devrait enfin voir le début des travaux du chantier de la salle polyvalente et du périscolaire qui ont dû être décalés et reconsidérés en raison de l'impact de l'augmentation des prix.

Principales dépenses de fonctionnement 2022



Principales recettes de fonctionnement 2022



Vendredi 28 avril 2023

Soirée Tartes Flambées par le Football Club de Breuschwickersheim

Lundi 1er mai 2023

Tournoi de pétanque par le Club de Pétanque

Samedi 13 mai 2023 à 20h15

Concert à l'espace multisport à Oberschaeffolsheim de l'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim. Entrée libre

Dimanche 14 mai 2023

Pêche des scolaires du RPI par l'Amicale des Pêcheurs

Dimanche 28 mai 2023

Marche gourmande par le Football Club de Breuschwickersheim (sur inscription auprès du FCB)

Samedi 3 juin 2023

Initiation aux gestes de 1ers secours par la Commune avec le Rotary Club et la FFSS (sur inscription en Mairie avec le coupon ci-joint)